GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie d'abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, mur, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, skiski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Gué, gué sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement d'une formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux R
— à sapin et/ou épinette blanche R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge R (Pb)
— à pin rouge R (Pr)
— à pin gris R (Pg)
— à thuya (cèdre) R (C)
— à pruche R (Pr)
— à mélèze R (M)
— à peuplier R p
(plantation)
Pessière E (E)
— (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse) E (E)
— à thuya (cèdre) E (C)
— à mélèze E (M)
— à pruche E (Pr)
— à pin blanc et/ou pin rouge E (Pb)
— à pin rouge E (Pr)
— à pin gris E (Pg)
— à sapin et/ou épinette E (S)
— (plantation d'épinette blanche) E (S)
— (plantation d'épinette de Norvège) E (Pn)
— (plantation d'épinette noire) E (P)
— (plantation d'épin. rouge) E (Pr)
Sapinière S
— de sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse) S (S)
— à thuya (cèdre) S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge S (Pb)
— à pin rouge S (Pr)
— à pin gris S (Pg)
— à pruche S (Pr)
— (plantation de sapin baumier) S (B)
Pinède à pin blanc Pb
— avec pin rouge Pb (Pr)
— (ét/ou rouge) (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse) Pb (Pr)
— avec thuya (cèdre) Pb (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge Pb (E)
— avec mélèze Pb (M)
— avec pin gris Pb (Pg)
— avec pruche Pb (Pr)
— avec sapin et/ou épinette blanche Pb (S)
— (plantation) Pb p
Pinède à pin rouge Pr
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) Pr (Pr)
— avec thuya (cèdre) Pr (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge Pr (E)
— avec mélèze Pr (M)
— avec pin blanc Pr (Pb)
— avec pruche Pr (Pr)
— (plantation) Pr p
Pinède à pin gris Pg
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) Pg (Pg)
— avec thuya (cèdre) Pg (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge Pg (E)
— avec mélèze Pg (M)
— avec pin rouge Pg (Pr)
— avec pin blanc et/ou pin rouge Pg (Pb)
— avec pruche Pg (Pr)
— avec sapin et/ou épinette blanche Pg (S)
— (plantation) Pg p
Plantation de pin sylvestre PSO p
Cédrière C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) C (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge C (E)
— à mélèze C (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge C (Pb)
— à pin gris C (Pg)
— à pruche C (Pr)
— à sapin et/ou épinette blanche C (S)
— (plantation de thuya) ThO p
Pruchaie Pr
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) Pr (Pr)
— à thuya (cèdre) Pr (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge Pr (E)
— à mélèze Pr (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge Pr (Pb)
— à pin rouge Pr (Pr)
— à pin gris Pr (Pg)
— à sapin et/ou épinette blanche Pr (S)
— (plantation) Pr p
MÉLÈZIN Me
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) Me (M)
— à thuya (cèdre) Me (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge Me (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge Me (Pb)
— à pin rouge Me (Pr)
— à pin gris Me (Pg)
— à pruche Me (Pr)
— à sapin et/ou épinette blanche Me (S)
(plantation européen) Me l e
(plantation de mélèze européen) Me l p
(plantation de mélèze japonais) Me j p
(plantation de mélèze brun) Me b p

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillu	Tendance feuillu	Tendance résineux
Feuillu d'essences intolérantes	F	F	F
— avec pin gris	F (Pg)	F (Pg)	F (Pg)
— avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)	F (Pb)
— avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)	F (Pr)
— avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)	F (E)
— avec sapin	F (S)	F (S)	F (S)
Feuillu à bouleaux blancs	B	B	B
— avec épinette noire ou rouge	B (E)	B (E)	B (E)
— avec sapin	B (S)	B (S)	B (S)
— avec pin blanc	B (Pb)	B (Pb)	B (Pb)
— avec pin rouge	B (Pr)	B (Pr)	B (Pr)
— avec mélèze	B (M)	B (M)	B (M)
Feuillu à bouleaux jaunes	B (F)	B (F)	B (F)
— avec pin blanc	B (Pb)	B (Pb)	B (Pb)
— avec pin rouge	B (Pr)	B (Pr)	B (Pr)
— avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)	Pe (E)
— avec mélèze	Pe (M)	Pe (M)	Pe (M)
— avec sapin	Pe (S)	Pe (S)	Pe (S)
Peuplier à grandes dents	Pe (F)	Pe (F)	Pe (F)
Peuplier faux-tremble	Pe (B)	Pe (B)	Pe (B)
Peuplier baumier	Pe (B)	Pe (B)	Pe (B)
Peuplier	Pe	Pe	Pe
— avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)	Pe (E)
— avec mélèze	Pe (M)	Pe (M)	Pe (M)
— avec sapin	Pe (S)	Pe (S)	Pe (S)
Feuillus résineux	F R	F R	F R
— à pin blanc	F (Pb)	F (Pb)	F (Pb)
— à pin rouge	F (Pr)	F (Pr)	F (Pr)
Mélangés à feuillus tolérants	M F	M F	M F
— sur station humide	M F h	M F h	M F h

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	F	F
— d'essences intolérantes	F i	F i	F i
— d'essences tolérantes	F t	F t	F t
— sur station humide	F h	F h	F h
Bouleaux blancs	B	B	B
Bouleaux à bouleaux blancs	B (B)	B (B)	B (B)
— à bouleaux jaunes	B (F)	B (F)	B (F)
Peuplier	Pe	Pe	Pe
Peuplier à grandes dents	Pe (F)	Pe (F)	Pe (F)
Érablières	E r	E r	E r
— à bouleaux blancs	E r (B)	E r (B)	E r (B)
— à bouleaux jaunes	E r (F)	E r (F)	E r (F)
— à hêtre	E r (H)	E r (H)	E r (H)
— à feuillus d'essences intolérantes	E r i	E r i	E r i
— à feuillus d'essences tolérantes	E r t	E r t	E r t
Plantation de bouleau blanc	Bo b	Bo b	Bo b
— de bouleau jaune	Bo j	Bo j	Bo j
— de peuplier	Pe (O)	Pe (O)	Pe (O)
— de peuplier hybride	Pe p	Pe p	Pe p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, utilisation, centre de ski, terrain de golf, etc

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

0-50% 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Chablis avec sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE	
10 (ans)	0-20 ans	
30	21-40	
50	41-60	
70	61-80	
90	81-100	
100	101 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
70-30 (ans)	30-50 (ans)	
90-30	90-50	
100-30	100-50	
110-30	110-50	
120-30	120-50	
130-30	130-50	

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeu jeune indéterminé: Peuplé à dominance de feuillus, moyenne des tiges entre 0 et 90 cms
Autres peuplements, moyenne des tiges entre 0 et 60 cms
Vieux indéterminé: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, moyenne des tiges critique de 90 cms
Autres peuplements, moyenne des tiges est plus de 90 cms.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 50 %	m
Forte	51 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a

Superficie entourée de pentes > 0-4 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	2m	3m	4m	5m	6m	
A 70%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : R. LAIS, MC NEIL & ASS. (DG 62)
SIGNATURE : Claude Gélinas
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : MARCEL SIROIS (DG. PATR. 633)
SIGNATURE : Marcel Sirois

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 c3 50 m C3
— détérioration
— classe de pente
— classe d'âge
— classe d'épaisseur
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

F C3 c1 60 D1
— classe de pente
— classe d'âge
— classe de l'origine
— classe de densité
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 6
Unité de gestion 62-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 00
Concessionnaire ou autres 20
Bassin hydrographique 31302*
Bassin primaire *
Bassin secondaire *
Unité de gestion privée 631*
Municipalité 57180*
Division de recensement 1 1*
Municipalité *
Cadastre *
Parcelle *
Région écologique 1a*
Municipalité régionale de comté : M.R.C. 676 L'ASSOMPTION

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1985
Carte forestière : Année de publication : 1984
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 84/05/06, 15/8/84
Déclinaison magnétique : 15 ° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-H-4 S.E.	31-H-3 S.O.	31-H-2 S.E.	31-H-2 S.O.
31-H-13 N.E.	31-H-13 S.O.	31-H-14 N.E.	31-H-14 S.O.
31-H-12 N.E.	31-H-12 S.O.	31-H-11 N.E.	31-H-11 S.O.

31 H / 14 S.O.

FORÊT PRIVÉE